

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 101

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 Février 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. YVES MORAINÉ

OBJET

Réforme de mobiliers et Déchèterie

**Direction des Services Généraux
Service Achat et Gestion d'Équipement, de Fournitures et Déménagements
13239**

PRESENTATION

Les mobiliers très détériorés, cassés ou abîmés sont déchetés au fur et à mesure afin de limiter un stockage inutile, lesquels ne pouvant plus être d'aucune utilité.

Il convient de préciser que les biens dont l'amortissement s'est échelonné sur 8 ans n'ont plus aucune valeur.

Le document en pièce jointe liste le mobilier concerné, indique l'année et le coût d'acquisition.

PROPOSITION

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander, qu'après en avoir délibéré, vous vous prononciez sur la mise à la réforme, la régularisation des mobiliers mis en déchèterie listés en annexes, et que vous m'autorisiez à signer tous les actes correspondants.

INCIDENCES FINANCIERES

Aucune.

CONCLUSION

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL